

Position de principe sur **le jeu**

L'Armée du Salut prend position contre le jeu qui consiste à miser de l'argent, un bien ou un article de valeur, dans le cadre d'une activité qui apporte un avantage matériel par pur fruit du hasard, et aux dépens d'autrui. L'Armée du Salut s'oppose au jeu pour des motifs spirituels et moraux et en raison de ses répercussions sociales.

L'Armée du Salut est grandement préoccupée par le fait que les gouvernements et certains organismes utilisent le jeu pour augmenter leurs revenus, et que ce phénomène fait désormais partie de notre quotidien. Le jeu sape l'esprit véritable du don de bienfaisance. Grâce à son expérience, l'Armée du Salut est en mesure de confirmer que des personnes négligent leurs besoins personnels et familiaux pour s'adonner au jeu, au risque de développer une dépendance. Même dans sa forme la plus simple, le jeu peut mener à l'excès et, du même coup, altérer la personnalité et la moralité du joueur. Par conséquent, l'Armée du Salut met le gouvernement et les personnes en garde contre les dangers inhérents au jeu.

Les soldats de l'Armée du Salut promettent de s'abstenir des jeux de hasard, en se fondant sur le principe selon lequel toutes les ressources appartiennent à Dieu, et que nous comptons sur lui par la foi et le travail. Cette position est appuyée par les enseignements de la Bible* sur la responsabilité d'utiliser l'argent à des fins productives, de lutter contre la cupidité et ne pas réaliser de gains aux dépens d'autrui.

* Par exemple : Timothée 6:3-10 et 17-19; 2 Thessaloniens 3:6-13; Amos 6:1-6



Territoire du Canada et des Bermudes

Approuvée en 2006